

# Fondation de dons particuliers

Comment la Croix-Rouge canadienne aide les gens en raison de la crise en Ukraine



PRINTEMPS 2022



**Janet Johnson**

Directeur du développement,  
Société canadienne de la Croix-Rouge

**Jo-Anne Ryan, directrice générale, Fondation de dons particuliers (FDP), discute de la situation en Ukraine avec Janet Johnson, cheffe du développement stratégique à la Croix-Rouge canadienne.**

**Jo-Anne :** La Croix-Rouge canadienne a été parmi les premières organisations à fournir des secours de toutes sortes en réponse à la crise humanitaire en Ukraine. Quelles sont les priorités?

**Janet :** Comme toujours, notre priorité absolue est de faire tout ce que nous pouvons pour venir en aide aux personnes touchées par le conflit actuel. Concrètement, la Croix-Rouge canadienne redouble d'efforts pour promouvoir son appel à faire un don au Fonds de secours pour la crise humanitaire en Ukraine dont les fonds serviront à apporter des secours d'urgence, comme fournir de la nourriture, de l'eau, des fournitures médicales et des premiers soins à la population de l'Ukraine et aux personnes qui ont fui dans un pays voisin. La Croix-Rouge canadienne aide également les autorités à assurer l'évacuation sécuritaire des personnes venant d'une région frappée. Grâce à la générosité de nombreux Canadiens et Canadiennes et de nombreuses entreprises canadiennes, la Croix-Rouge canadienne a fourni du personnel, de l'équipement et des fonds de secours dans la région. La force de la Croix-Rouge réside dans son mouvement international et dans sa capacité à coordonner les activités des sociétés nationales

de la Croix-Rouge visant fournir une aide humanitaire d'urgence là où les besoins sont les plus criants.

**Jo-Anne :** Dans le cas d'une intervention comme celle-ci, comment la Croix-Rouge canadienne assure-t-elle la coordination des activités du Mouvement International de la Croix-Rouge et celles des autres sociétés nationales du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge?

**Janet :** En Ukraine, comme dans tout autre pays, c'est la société nationale locale de la Croix-Rouge qui dirige les efforts d'aide humanitaire. D'autres organismes nationaux de la Croix-Rouge fournissent du personnel, de l'équipement et des fonds en fonction des besoins recensés. De nombreux autres partenaires du Mouvement de la Croix-Rouge participent à l'aide humanitaire déployée en Ukraine. Outre les fonds, la Croix-Rouge canadienne a envoyé neuf experts en aide humanitaire dans la région, ainsi que des articles de secours d'urgence comme des couvertures, des bâches et des articles de cuisine.

De façon plus générale, il y a une coordination et une collaboration entre les sociétés de la Croix-Rouge en Ukraine, en Pologne, en Roumanie, en Moldavie et d'autres pays voisins où les personnes touchées par le conflit ont fui. Les sociétés de la Croix-Rouge des pays voisins offrent de l'aide aux réfugiés, qu'il s'agisse de nourriture, de logement ou de premiers soins. Par exemple, en Pologne, là où la plupart des personnes en provenance de l'Ukraine ont fui pour se réfugier, la Croix-Rouge compte 450 infirmiers et infirmières qui travaillent jour et nuit pour fournir des soins de santé et du soutien psychologique.

**Jo-Anne :** Je crois savoir que le gouvernement canadien a versé une somme équivalente à la somme des dons recueillis. Qu'en est-il?

Suite à la page 2

**Janet :** Le gouvernement du Canada a versé, en fonds de contrepartie, 30 millions de dollars, ce qui correspondait à la somme des dons individuels<sup>1</sup>. Ce montant a été atteint rapidement à la suite de l'appel à faire un don. Les Canadiens et Canadiennes ont été très généreux et généreuses, et nous sommes très reconnaissants de leur confiance et de leur soutien. Les besoins en Ukraine et dans les pays voisins sont urgents et ne cessent d'augmenter, et nous sommes reconnaissants de pouvoir contribuer à l'aide humanitaire. Tous les dons aident les personnes touchées. Nous espérons que nous choisirons tous de faire un don, même s'il n'est pas égalé.

**Jo-Anne :** Certaines personnes recueillent des articles d'approvisionnement, comme des vivres, des vêtements et des fournitures médicales en vue de les envoyer en Ukraine. Acceptez-vous ces dons en vue de les distribuer?

**Janet :** Nous n'acceptons pas de dons de vivres, de vêtements ou d'autres articles. Les dons en espèces nous permettent de remettre aux sociétés nationales de la Croix-Rouge en Ukraine, en Pologne, en Roumanie, en Moldavie et dans d'autres pays les fonds dont ils ont besoin pour faire affaire avec les fournisseurs et les partenaires de la région qu'ils connaissent bien. Bien que les dons de fournitures générales partent d'une bonne intention, les articles donnés peuvent ne pas correspondre aux besoins de l'intervention et entraîner des coûts de stockage, de traitement et de transport. Cette volonté d'aider ne nous a pas échappé, mais nous encourageons les dons en espèces afin que les sociétés nationales de la Croix-Rouge aient l'autonomie nécessaire pour obtenir ce dont elles ont le plus besoin au moment où elles en ont besoin. La Croix-Rouge canadienne compte dans son équipe des logisticiens très compétents, qui veillent à ce que les besoins urgents des gens soient comblés.

**Jo-Anne :** Une fois que l'invasion de l'Ukraine cessera, quel type d'aide sera encore nécessaire et que fera la Croix-Rouge canadienne?

**Janet :** Ce conflit est le résultat d'une intensification de huit années de disputes, depuis l'annexion de la Crimée en 2014. Depuis des années, la Croix-Rouge travaille activement à fournir des secours d'urgence aux personnes se trouvant de part et d'autre de la ligne de front et qui ont souffert de violences, de traumatismes et de difficultés économiques. L'approvisionnement en vivres et l'accès à l'eau potable sont continuellement perturbés, les pannes d'électricité sont récurrentes, et les mines et les explosifs non explosés ont blessé ou tué plusieurs centaines de personnes.

La Croix-Rouge canadienne est prête à aider ses sociétés sœurs à mesure que la crise évolue. Nous nous attendons à ce que le bilan de ce conflit se traduise par des besoins humanitaires à long terme, et la Croix-Rouge sera là.

<sup>1</sup> Croix-Rouge canadienne



Des bénévoles de la Croix-Rouge aident des personnes arrivant d'Ukraine à passer en Roumanie, au poste frontalier d'Isaccea. Photo : Croix-Rouge de Roumanie

## Un concert pour la paix

Le 22 mars 2022, à la basilique Notre-Dame de Montréal, la Fondation de la famille Korwin-Szymanowski, dépositaire de la Fondation de dons particuliers (FDP), a organisé un concert pour la paix afin de recueillir les fonds dont la Fondation de Folkowisko a grand besoin. Plus de 1 600 personnes ont assisté au concert en personne et bon nombre d'entre elles l'ont regardé en direct.

La Fondation Folkowisko est une organisation polonaise (Stowarzyszenie Folkowisko) dont la mission est très élargie. Depuis ses débuts modestes, la Fondation Folkowisko utilise la culture et les arts pour promouvoir l'engagement civique et répond aux besoins des communautés qu'elle sert tout en protégeant la liberté humaine et la démocratie.

Aujourd'hui elle vient notamment en aide à quelque 3 millions d'Ukrainiens qui ont fui leur patrie et près de 2 millions d'autres qui ont été déplacés à l'intérieur du pays. Avec pour tout bagage les vêtements qu'elles portent, les mères et les sœurs ont laissé derrière elles pères et fils, fuyant avec les enfants, les personnes âgées et, pour les plus chanceux, leurs animaux domestiques.

*Suite à la page 3*



Un concert pour la paix présenté par la Fondation de la famille Korwin-Szymanowski. crédit photo: Tam Photography

Depuis le premier jour, des bénévoles de Fondation Folkowisko sont présents sur le terrain au poste frontalier de Budomierz-Hruszów pour aider les réfugiés ukrainiens à entrer en Pologne. Ces bénévoles recueillent les dons de nourriture et de fournitures de la population locale et de donateurs du monde entier pour ensuite fournir des vivres, des vêtements chauds, des premiers soins, des tentes chauffantes et d'autres produits de première nécessité à un nombre apparemment infini d'arrivants.

KBF CANADA travaille en étroite collaboration avec la **Folkowisko Fondation** pour recueillir des fonds, assurer une diligence raisonnable et veiller à ce que les dons fassent une réelle différence. Pour en savoir plus ou pour appuyer ce projet, visitez <https://www.kbfcanda.ca/fr/projets/concert-pour-la-paix/>



Camions remplis d'aide humanitaire pour l'Ukraine de la Fondation Folkowisko. crédit photo: Fondation Folkowisko

## La philanthropie, une affaire de famille

En considérant tous les problèmes déchirants dont les médias font état et qu'il existe 86 000 organismes de bienfaisance au Canada<sup>2</sup>, il ne nous est pas possible de soutenir toutes les causes. L'élaboration d'un plan philanthropique familial permet de rassembler les membres d'une même famille autour de valeurs communes et de faire participer les différentes générations qui la composent.

La philanthropie est définie comme le fait d'offrir son temps, ses talents et sa générosité<sup>3</sup> dans le but d'améliorer la vie d'autrui. Il arrive qu'à certains moments, des membres de la famille sont plus à même de fournir une aide financière, tandis que d'autres trouvent plus facile de donner de leur temps. Les dons et les activités bénévoles sont tous deux des éléments importants d'un plan philanthropique familial.

Les enfants ne sont jamais trop jeunes pour apprendre l'importance de donner à ceux qui sont dans le besoin. Les amener à s'intéresser à une cause qui leur tient à cœur est une excellente première étape. Cela peut susciter chez eux un intérêt pour les dons caritatifs qu'ils garderont toute leur vie. Une stratégie efficace chez les jeunes enfants consiste à leur faire mettre leur argent de poche dans trois tirelires différentes, l'une destinée aux dépenses, une autre à l'épargne et une dernière destinée aux dons. Parmi les projets qui intéressent les jeunes enfants, on retrouve : sauver des animaux et faire don de nourriture et de jouets aux enfants moins fortunés.

Une façon de faire participer toute la famille sans consacrer trop de temps à l'administration consiste à établir un fonds à vocation arrêtée par le donateur,

qui peut même être au nom de votre famille. C'est une façon simple et fiscalement avantageuse d'établir un legs de bienfaisance comme solution de rechange à la création d'une fondation privée. Et dans le cas de la Fondation de dons particuliers, le montant minimal n'est que de 10 000 \$, ce qui rend le projet plus réalisable pour beaucoup de gens. Un fonds à vocation arrêtée par le donateur est comme un compte de placement caritatif dont le seul but est de soutenir les organismes de bienfaisance qui vous tiennent à cœur. Lorsque vous contribuez en espèces ou en titres dans un fonds à vocation arrêtée par le donateur, vous recevez un reçu officiel de don. Les fonds sont investis et fructifient à l'abri de l'impôt. Les membres de la famille peuvent choisir les organismes de bienfaisance qui recevront les sommes provenant de leur fonds à vocation arrêtée par le donateur de façon continue. Dans certains cas, les membres d'une même famille prennent ensemble les décisions relatives aux organismes de bienfaisance de la Fondation de dons particuliers. Dans d'autres cas, chaque enfant adulte se voit attribuer un montant précis qu'il remettra aux organismes de bienfaisance de son choix. Les fonds à vocation arrêtée par le donateur vous permettent de faire un don maintenant et de prendre une décision plus tard. Ainsi, lorsque des événements imprévus surviennent, comme la crise en Ukraine, les familles peuvent réagir rapidement pour financer les œuvres de bienfaisance à partir de leur fonds à vocation arrêtée par le donateur et soutenir les organismes qui fournissent une aide humanitaire et vitale aux personnes touchées par la crise en Ukraine.

<sup>2</sup> CanadaHelps.org, « Le rapport sur les dons ».

<sup>3</sup> Du temps, de la générosité, du talent : Les femmes canadiennes et la philanthropie, 2014

“Un seul acte de bonté fait naître des racines allant dans toutes les directions, puis les racines jaillissent et font de nouveaux arbres.”

Amelia Earhart

## Célébrons le milliard de dollars de dons faits à la Fondation de dons particuliers!

La TD a été la première institution financière au Canada à offrir un fonds à vocation arrêtée par le donateur en octobre 2004. Les dons de bienfaisance à la Fondation de dons particuliers ont dépassé le milliard de dollars en janvier 2022, et plus de 450 millions de dollars ont été distribués aux organismes de bienfaisance depuis la création du Fonds. Au nom du conseil d'administration de la Fondation de dons particuliers, nous tenons à remercier sincèrement nos donateurs qui ont permis de constituer un legs de bienfaisance au profit des causes qui leur tiennent à cœur et de faire une différence dans la vie de nombreuses personnes.



N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires. Veuillez les adresser à [joanne.ryan@td.com](mailto:joanne.ryan@td.com) ou composer le **416-308-6735**.

**Jo-Anne Ryan**, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils Gestion de patrimoine, Gestion de patrimoine TD et Directrice générale, Fondation de dons particuliers

[www.gestiondepatrioinetd.ca/donsparticuliers](http://www.gestiondepatrioinetd.ca/donsparticuliers) | [twitter: @charityjune30](https://twitter.com/charityjune30)



Au 31 mars 2022. Les témoignages aux présentes n'ont pas été sollicités. Leur version écrite a été revue et approuvée aux fins de publication.

Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Ils proviennent de sources jugées fiables. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives qui sont de nature prévisionnelle et pouvant comprendre des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à propos de facteurs généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, et le contexte économique général; on suppose que les lois et règlements applicables en matière de fiscalité ou autres ne feront l'objet d'aucune modification et qu'aucune catastrophe ne surviendra. Les prévisions et les projections à l'égard d'événements futurs sont, de par leur nature, assujetties à des risques et à des incertitudes que nul ne peut prévoir. Les prévisions et les projections pourraient s'avérer inexactes dans l'avenir. Les déclarations prospectives ne garantissent pas les résultats futurs. Les événements réels peuvent différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De nombreux facteurs importants, y compris ceux énumérés plus haut, peuvent contribuer à ces écarts. Vous ne devriez pas vous fier aux déclarations prospectives.

Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés, et Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation ou perte et d'aucun dommage découlant de quelque façon que ce soit de leur achat ou utilisation.

Les services de la Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD.

Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc., par Gestion privée TD Waterhouse Inc., par Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et par Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust).

<sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.